



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du Mercredi 14 Avril 2025

**Date de convocation**

\*\*\*

Le 04 Avril 2025

Nombre  
d'Administrateurs  
\*\*\*\*\*

En exercice..... 17

Présents..... 12

Voteants..... 12

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le Quatorze Avril à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Joël QUENTIN.

**Étaient Présents :**

Madame Mathilde BARBIEUX, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Monsieur Jean-Claude VILLAIN. Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

**Étaient Absents excusés :**

DL-2025-06

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Objet  
\*\*\*\*

Délibération portant  
l'approbation de  
l'affectation du résultat  
de l'exercice 2024 du  
budget du CCAS de  
Marly

**Étaient Absentes :**

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

**Exposé :**

Le compte administratif constitue le document comptable par lequel l'ordonnateur constate les résultats d'un exercice budgétaire par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications de crédits délibérés dans les mêmes formes.

Le compte administratif d'un exercice budgétaire doit être soumis à l'approbation de la collectivité avant le 30 juin de l'année suivante après vérification de la concordance avec le compte de gestion du comptable public.

Après s'être fait présenter les différents documents comptables afférents à l'exercice 2024, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire

Les résultats globaux du compte de gestion 2024, en concordance avec le compte administratif 2024, s'établissent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Solde	Reports		Résultats cumulés
				Excédent 2023	Déficit 2023	
Fonctionnement	579 772,32 €	516 979,34 €	- 62 792,98 €	141 432,44 €		78 639,46 €
Investissement	3 783,01 €	40 527,41 €	36 744,40 €		- 35 805,41 €	938,99 €

Résultats 2024	Part affecté à l'investissement en 2025 (1000)	Restes à réaliser			Résultats
		Dépenses	Recettes	Solde	
Fonctionnement	78 639,46 €				78 639,46 €
Investissement	938,99 €		183,48 €	183,48 €	755,51 €

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 579 772.32 €
- Recettes : 516 979.34 €

Soit un solde déficitaire de 62 792.98 €

Report excédent N-1 de 141 432,44 € :

Soit un résultat cumulé de 78 639.46 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 3 783.01 €
- Recettes : 40 527.41 €

Soit un solde excédentaire de 36 744.40 €

Report N-1 de - 35 805.41 €

Soit un résultat cumulé de : 938.99 €

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 14 Avril 2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le 18/04/2025 SLO

ID : 059-265903831-20250414-06-BF

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- D'approuver l'affectation du résultat d'exploitation du CCAS de la ville de Marly pour l'exercice 2024 comme suit :
  - Recette d'investissement (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) : 938.99 €
  - Recette de fonctionnement (résultat de fonctionnement reporté (002)) : 78 639.46 €

Le Conseil d'Administration,  
Oui l'exposé de Monsieur Joël Quentin,  
Après en avoir délibéré,  
A L'UNANIMITE,

- Approuve l'affectation du résultat d'exploitation du CCAS de la ville de Marly pour l'exercice 2024 comme suit :
  - Recette d'investissement (Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001) : 938.99 €
  - Recette de fonctionnement (résultat de fonctionnement reporté (002)) : 78 639.46 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE  
Président.



Affiché le .....

Transmis en Sous-préfecture le .....

Document exécutoire à compter du .....

Notifié à l'intéressé le .....

